LES NOUVELLES d'OSTWIND

N°11 - Mai 2017

Edito

« Nous voilà au lendemain d'une période d'élections présidentielles intenses, dont le résultat déterminera fortement la croissance des énergies renouvelables en France, et en particulier de l'éolien.
En tant que dirigeant d'une entreprise de développement éolien, je formule le vœu que ce nouveau gouvernement rende enfin possible le développement de notre secteur, en particulier dans son volet économique, en termes de création d'emplois, pour le bénéfice des territoires et de nos concitoyens.
Notre pays, par frilosité politique et en raison des lourdeurs administratives qui génèrent un temps de développement de près de 10 ans pour un projet éolien, continue de laisser passer le train du développement industriel, dont nous avons pourtant tant besoin.
La valorisation de la ressource éolienne, qui est par essence une ressource gratuite et décentralisée, est un formidable vecteur de richesse et d'activité pour vous, Mesdames et Messieurs les élus, qui nous faites confiance.

Enfin, nous voilà maintenant sous le régime des appels d'offres. Ce système, adapté à certains de nos pays voisins, comme l'Allemagne, dont je co-dirige les activités de développement, me semble prématurément appliqué en France. L'Allemagne, je vous le rappelle, a plus de 50 000 MW installés, là où nous peinons à dépasser les 12 000 MW, sachant que le temps moyen de développement en Allemagne est de l'ordre de 4 ans, là où nous en sommes à 10 ans.
Par l'incertitude qu'il entraîne, nous espérons là aussi une prise de conscience des pouvoirs publics, afin qu'ils adaptent la réglementation à la demande des territoires, et à leur légitime envie de développement économique.

A toutes et à tous, bonne lecture !
Fabien KAYSER, PDG d'OSTWIND

A la une

OSTWIND partenaire de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et OSTWIND ont conclu récemment un partenariat sur le long terme, dans lequel la Caisse des Dépôts entre au capital de projets éoliens raccordés ou en cours de développement.
Un protocole d'accord a été signé en janvier dernier par Patrick FRANCOIS, Directeur Régional Grand Est de la Caisse des Dépôts et Fabien KAYSER, PDG d'OSTWIND.

L'opération concerne actuellement 5 parcs éoliens, d'une puissance totale de 36,6 MW :
- La Volette, situé en Meurthe-et-Moselle, d'une puissance totale de 8 MW, raccordé en 2015,
- Le Champ des Vingt, situé dans le Pas-de-Calais, d'une puissance totale de 4,6 MW, en construction,
- Le Grand Champ et l'Alemont, situés dans la Somme, d'une puissance totale de 10 MW, en construction,
- La Butte de Soigny, situé dans la Marne, d'une puissance totale de 14 MW, prochainement en construction.

L'accord signé entre les deux parties prévoit également un programme de développement commun à long terme portant sur 150 MW éoliens.

Fabien KAYSER, PDG d'OSTWIND, déclare : « En tant que partenaire des territoires et entreprise engagée dans le développement durable, nous nous réjouissons de travailler main dans la main avec la Caisse des Dépôts, qui partage nos valeurs. De plus, cet accord nous permet de poursuivre notre propre développement, en nous affirmant comme producteur d'énergie, tout en dégageant des moyens pour la réalisation de nouveaux projets ».

Détenant des parts dans d'autres parcs éoliens déjà en fonctionnement, c'est la première fois que la Caisse des Dépôts s'engage en co-développement de projets éoliens, qui plus est auprès d'une PME indépendante.

Quoi de neuf sur les chantiers ?

Beaumetz-lès-Aire

Le chantier du parc éolien de Beaumetz-lès-Aire (62), débuté à l'automne dernier, se termine.
Les deux éoliennes Enercon E82, d'une puissance totale de 4,6 MW, ont été montées courant du mois d'avril. Après des phases de tests, les machines seront mises en service pendant l'été.

Val d'Ay

Sur le chantier du Val d'Ay (07), après une pause pendant la période hivernale, le printemps a été consacré aux fondations. Le ferraillage et le bétonnage des 5 fondations se sont ainsi succédés, nécessitant 220 tonnes d'acier et 2000 m³ de béton.

Val de Nièvre

Le chantier du parc éolien du Val de Nièvre (80) débutera pour sa part courant du mois de mai. Les 5 éoliennes, d'une puissance totale de 10 MW, devraient être mise en service au début de l'année 2018.

En bref

Bienvenue à...

Jean-Philippe Eichwald, qui a rejoint l'équipe OSTWIND depuis le mois de mars.
Il vient renforcer l'équipe d'OSTWIND engineering en tant que chargé de construction.

Nouveau bureau

Nos antennes de Tours et Lyon ont récemment fermé leur portes.
Dans un objectif constant de proximité avec les territoires, un nouveau bureau sera prochainement ouvert à Limoges.

L'actualité de l'éolien en France

ANSES : pas d'effet négatif sur la santé

A la fin du mois de mars, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a rendu les premières conclusions de son étude sur les effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens.

Selon elle, « l'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques aujourd'hui disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes autres que la gêne liée au bruit audible ».

L'ANSES recommande néanmoins de « renforcer l'information des riverains » lors de l'installation de parcs éoliens afin d'éviter les recours et les plaintes répétés par une meilleure sensibilisation des populations. Elle préconise enfin de « systématiser les contrôles des émissions sonores » et de mettre en place « des systèmes de mesurage en continu du bruit autour des parcs éoliens, en s'appuyant par exemple sur l'expérience acquise dans le milieu aéroportuaire ».

Pour recevoir les nouvelles d'OSTWIND par courrier électronique, inscrivez-vous sur notre site web : www.ostwind.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, contactez-nous pour vous désinscrire, par mail à news@ostwind.fr ou par téléphone au 03.90.22.73.40

Directeur de publication : Fabien KAYSER - Rédaction : Sophie BALLAND - Crédits photo : OSTWIND